



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMPTES-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

18 et 19 septembre 2026 au siège fédéral à Ivry-sur-Seine

À vélo tout est plus beau !

N° 187

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2026

PARTICIPANTS

1. Élus fédéraux Martine CANO, Aurélien CHABERT, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.

2. Sièges fédéraux : Nicolas LEROY, directeur de la Fédération - Stéphanie CALLAUD, secrétaire de séance.

3. Équipe technique nationale : Isabelle GAUTHERON, directrice technique nationale (DTN).

POUVOIRS

Pour la journée du samedi

- Christophe DUFOUR à Aurélie HENRY
- Denis VITIEL à Philippe GREFFE
- Patrice DELGA à Alain DUMAS
- Brigitte LAMOULLER à François PRÉTOT
- Claude-Hélène YVARD à Stéphane GIBON
- Aurélien CHABERT à Antoine RACHMUHL

Pour tout le Comité directeur

- Ghislaine CHARTON, pouvoir à Martine CANO
- Brigitte LAMOULLER, pouvoir à Denis VITIEL
- Claudine LECESTRE, pouvoir à Lydie CHÉNOT

SOMMAIRE

1. Vie fédérale

- 1.1 - Assemblées générales 2026, 2027, 2028
- 1.2 - Comités directeurs 2027
- 1.3 - Réunions Interzones / Réunions CoReg
- 1.4 - Centre " Quatre vents "
- 1.5 - Charte des organisations / Règlement type des organisations / Charte sur la publicité
- 1.6 - Professionnalisation dans les structures
- 1.7 - Parité dans les CoReg
- 1.8 - CNOSF
- 1.9 - Récompenses fédérales

2. Finances

- 2.1 - Tarifs 2027

3. Manifestations

- 3.1 - Concentration des familles 2027
- 3.2 - Cyclomontagnardes (bilan)
- 3.3 - Semaines fédérales 2029 - 2030

4. Numérique

- 4.1 - Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- 4.2 - Suivi des projets informatiques

5. Tourisme

- 5.1 - Changement de site BCN/BPF (Manche)

6. Jeunes

- 6.1 - Organisations nationales
- 6.2 - Règlementation séjours mineurs

7. Sport nature

- 7.1 - Rencontres des labels FFVélo
- 7.2 - Vertes Tout-Terrain 2027

8. Communication

- 8.1 - Salon " Nature is bike "
- 8.2 - Salon " Rando nature "

9. Mixité

- 9.1 - Séminaire
- 9.2 - " Ensemble à vélo "

10. Formation

- 10.1 - Séminaire des délégués régionaux
- 10.2 - Plateforme E-learning

11. Développement durable

- 11.1 - Charte nationale

12. Assurances

13. Sécurité

- 13.1 - Port du casque

14. Points divers

- 14.1 - Bourse du jeune voyageur
- 14.2 - Collectif " Mon vélo est dans le train "
- 14.3 - Concours photo

1) VIE FÉDÉRALE

1.1 Assemblées générales

2026 : elle devrait s'articuler autour de deux plénières. Une plénière opérationnelle sur le thème de la formation avec le nouveau Plan de formation et les nouvelles modalités d'apprentissage. En ce qui concerne la plénière dite stratégique, Lydie CHÉNOT propose un sujet sur la Fédération de demain, le club de demain dans une société où le rapport aux temps et aux loisirs est en évolution. À ce titre, elle souhaiterait faire intervenir de nouveau cette année un extérieur afin de créer de l'interactivité. Elle a contacté à cet effet un sociologue, chercheur au CNRS. Le devis pour son intervention est évalué à 4 500 € environ.

Le Comité directeur est-il d'accord pour finaliser cette prestation dont le montant est évalué à 4 500 € environ ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité		

- Rappel des appels à candidature à lancer pour le Conseil disciplinaire de première instance (5 postes à pourvoir) et pour les censeurs aux comptes (deux postes à pourvoir).

- Handiguide : un livret d'accueil est en cours de refonte à destination des structures souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap. Lydie CHÉNOT propose de prévoir un créneau sur l'inclusion à l'Assemblée générale où nous pourrions évoquer ce guide et présenter un club inclusif.

2027 : à ce jour, le dossier de Pau n'a pas suffisamment avancé. Nous lançons donc officiellement un appel à candidature auprès de tous les CoDep pour l'organisation de l'Assemblée générale 2027.

2028 : aucun candidat à ce jour. L'appel à candidature est lancé pour l'organisation de l'Assemblée générale 2028. Les demandes de renseignements sont à adresser à Nicolas Leroy (n.leroy@ffvelo.fr).

Comité d'éthique et déontologie : cinq personnes obligatoirement extérieures à la Fédération ; trois personnes ont été approchées. Aucune validation à ce jour.

1.2 Comités directeurs 2027

- 15-16 janvier
- 12-13 mars
- 21-22 mai (cinq absents mais aucune autre date possible).
- 24-25 septembre
- 22-23 octobre
- AG 2027 à programmer de préférence le deuxième week-end de décembre.

1.3 Réunion Interzones et CoReg

- La prochaine réunion Interzones se fera à Nantes le 3 octobre prochain.

- La dernière réunion « Le jeudi des CoReg » s'est déroulée le 10 septembre dernier. 26 personnes avec la majorité des CoReg représentés. Les prochaines sont prévues le 08/10 et le 12/11. Un séminaire CoReg est souhaité début 2027. Beaucoup de questions tournent encore autour du Pass'Vélo. La présidente propose que ce sujet ainsi que celui de l'application soient évoqués lors de l'Assemblée générale.

1.4 Centre " Quatre vents "

La trésorière fédérale, Marie-José DUBOËL, informe que l'acte de vente du centre " Quatre vents " a été officiellement signé le 12 août 2026. Pour rappel, après la décision d'arrêter l'activité à Aubusson-d'Auvergne lors du Comité directeur de septembre 2025, le vote des clubs à l'Assemblée générale d'Albi confirmant cette cessation et la mise en vente, le Comité directeur avait opté pour un prix net vendeur de 850 000 €. Deux offres d'achats ont été soumises et présentées le 9 février 2026. Le choix s'est porté sur un couple d'entrepreneurs locaux dont l'offre financière se montait à 860 000 € grâce à un effort de l'agence immobilière. Le compromis de vente a donc été signé le 13 mars 2026. En parallèle, il a été proposé à la vente divers matériels et équipements récents, en complément. Certains ont été vendus aux acheteurs, d'autres ont été vendus en extérieur. Les quelques matériels, équipements, documents utiles à la Fédération ont été rapatriés au hangar de Saint-Loup ou au siège fédéral. Les reliures de la revue ont été expédiées au musée comtadin du cycle à Pernes-les-Fontaines.

Suite à la vente effective, le groupe de travail " Quatre vents " est dissout. L'ensemble des membres a été informé par mail.

1.5 Charte des organisations / Règlement type des organisations / Charte sur la publicité

CHARTRE DES ORGANISATIONS

Denis VITIEL présente les textes qui ont été travaillés avec la direction technique nationale. Afin de valoriser la licence et le travail des bénévoles sur les manifestations, il est proposé une évolution de la différenciation de tarif entre le licencié et le non licencié. Un écart de minimum 5 € est proposé entre les licenciés FFVélo et les autres en fonction des prestations. Des modifications sont apportées également en matière de fléchage, de sécurité et d'équipements.

Le Comité directeur est-il d'accord pour proposer cette nouvelle charte à l'assemblée générale de Nancy ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	18 Martine CANO, Aurélien CHABERT, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOULT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.	1 Brigitte LAMOULLER	0

La présidente en profite pour rappeler que la commission Administrative et Juridique devra proposer une modification des statuts, cette charte faisant partie intégrante des statuts ainsi que la vente effective du centre " Quatre vents ". L'ensemble de ces documents avec leurs modifications (statuts et chartes) doit être validé au plus tard au Comité directeur d'octobre pour être en phase avec le rétroplanning de l'Assemblée générale de Nancy.

RÈGLEMENT TYPE DES ORGANISATIONS

En complément de la Charte des organisations, Denis VITIEL propose aussi des corrections sur le Règlement type des organisations en matière d'assurances et de constitution des groupes sur les routes notamment.

Le Comité directeur est-il d'accord pour cette nouvelle réglementation ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité		

CHARTRE SUR LA PUBLICITÉ

Un groupe de travail avait été constitué pour actualiser la Charte sur la publicité. Stéphane GIBON présente le résultat des travaux. La charte actuelle datant de 1974 et revue en 1986, n'avait pas évolué depuis 40 ans alors que les clubs, les membres et la société elle-même évoluent. De nombreux clubs de notre Fédération ont recours au sponsor et aujourd'hui il n'est pas opportun d'exclure un club parce qu'il ne respecte pas cette charte vieillissante. Fort de ce constat, le groupe de travail a souhaité proposer des évolutions sans dénaturer notre mouvement et l'esprit de cette charte : le cyclotouriste n'est pas un espace publicitaire. Le groupe de travail a rapidement avancé vers une proposition faisant consensus et en recentrant le sujet sur le financement extérieur des associations et non plus sur la seule publicité.

Cette nouvelle charte liste les différentes sources de financements extérieurs (partenariat, dons, mécénat, subvention, publicité, parrainage...) et les règlements s'appliquant à chacune de ces sources de financement.

Les principales évolutions portent sur deux points : la publicité textile et le naming.

Lydie CHÉNOT rajoute que l'appartenance à la Fédération doit impérativement être mentionnée via l'apposition du logo fédéral, quel que soit le support.

Le Comité directeur est-il d'accord pour proposer cette nouvelle charte à l'Assemblée générale de Nancy ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	18 Martine CANO, Aurélien CHABERT, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUEHL, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.	1 Brigitte LAMOULLER	0

1.6 Professionnalisation dans les structures

Une enquête à destination des structures a été finalisée. L'objectif est de leur faire parvenir afin d'identifier celles qui sont employeuses (sous contrat, saisonnier, service civique...). L'idée est d'organiser un séminaire avec les employeurs, les employés et d'inviter les structures qui envisageraient de se professionnaliser afin de partager les expériences et les leviers de financement.

Isabelle GAUTHERON rappelle que l'objectif de la professionnalisation et de la stratégie fédérale c'est de recruter des agents de développement dans tous les CoDep et Coreg ; les plans de financement de l'ANS ne doivent pas aider les postes de secrétaire ou de webmaster.

Aucune décision ne sera prise sur le séminaire sans le résultat de l'enquête.

Le Comité directeur est-il d'accord pour l'envoi de cette enquête aux structures fédérales ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

* Joëlle RAOULT et Aurélie HENRY (et donc par voie du pouvoir Christophe DUFOUR), absentes dans la salle sont non-votantes.

1.7 Parité dans les CoReg

Suite au courrier du ministère des sports du 17 août 2026, il est demandé d'accompagner les CoReg dans la mise en conformité de leurs statuts avec les nouvelles obligations de parité (applicables dès le premier renouvellement des dirigeants postérieur au 1^{er} janvier 2028). Il est important de suivre ce dossier, un CoReg pourrait se voir retirer son agrément... Aujourd'hui, seul un CoReg a d'ores et déjà la parité, il faut inciter nos féminines à s'engager dans nos structures.

Un nouveau paragraphe type à intégrer dans les statuts a été rédigé. Il est recommandé à chacune de nos structures d'organiser une AGE afin d'adopter ces nouveaux statuts. Il est demandé à la commission Administrative et Juridique de suivre pleinement ces évolutions ; une compilation des statuts modifiés et actualisés devra être envoyée au ministère en janvier 2028.

1.8 CNOSF

La Fédération a reçu en début d'été un courrier émanant du CNOSF sur l'évolution du sport et du monde associatif. Un retour est demandé avant le 30 septembre notamment sur les questions concernant la gouvernance du sport, le développement des pratiques, le rôle sociétal du sport et le sport de haut niveau. Après avis de nos différentes commissions, une proposition de courrier est présentée et sera communiquée au CNOSF.

1.9 Récompenses fédérales

La saisie des demandes a été arrêtée au 15/09. La réunion de validation va se tenir prochainement.

2) FINANCES

2.1 Tarifs licences/Abonnement revue 2027

Marie-José DUBOËL informe que le résultat financier provisoire annonce un déficit probable autour de 400 000 € suite aux investissements dans le digital (site, appli, réseaux). Des explications plus approfondies seront données lors du Comité directeur d'octobre après la validation des comptes par le commissaire aux comptes. Sans progression des licences, les résultats d'exploitation actuels permettent uniquement de financer les frais fixes et les actions récurrentes. Or, il convient de continuer d'investir pour maintenir l'attractivité fédérale ; cette donnée est importante pour la décision sur le tarif des licences et abonnements 2027.

ABONNEMENT REVUE

Le tarif actuel est de 32 € pour les licenciés FFVélo et 56 € pour les autres. Avec une perte récurrente d'abonnés et l'explosion des tarifs postaux, le prix de revient de la revue augmente. Aujourd'hui, le prix de revient est de 35,20 €.

Au 30 juin 2026 : 4 873 abonnés licenciés et 165 abonnés non-licenciés.

Le Comité directeur est-il d'accord pour passer l'abonnement à la revue à 35 € ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité		

Concernant l'abonnement à la revue accessible aux non ou mal voyants, le résultat est plus que médiocre. François PRÉTOT suggère de remettre l'abonnement gratuit. Cette solution n'est pas envisageable mais il est proposé le maintien du tarif actuel sans évolution de prix.

Le Comité directeur est-il d'accord pour le maintien du tarif sur la revue accessible à 16 € ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	18 Martine CANO, Aurélien CHABERT, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.	0	1 François PRÉTOT

ADHÉSION CLUB

Un club paye actuellement 61 € pour sa réaffiliation (29 + 32 € de revue). En mai dernier, il a été voté la mise en place d'une protection juridique collective à inclure dans l'affiliation. Compte tenu du tarif proposé par l'assureur, le minimum à prévoir serait d'augmenter la part de cotisation à 33 € minimum. Aurélien CHABERT estime qu'au vu du nombre de clubs, cette augmentation n'aura aucune répercussion financière suffisante et qu'il y a peut-être d'autres pistes à étudier. La majorité pense que notre cotisation annuelle de 61 €, compte-tenu des services apportés aux clubs, est plutôt faible et qu'une réévaluation est tout à fait justifiée. Il est proposé de passer la cotisation de 29 € à 35 € soit un montant de réaffiliation total à 70 €.

Le Comité directeur est-il d'accord avec cette nouvelle tarification ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	17 Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.	0	2 Aurélien CHABERT Antoine RACHMUHL

LICENCES

Un tableau sur l'évolution de nos tarifs sur les 20 dernières années est présenté. Il en ressort que la cotisation fédérale a augmenté de 8 € en vingt ans soit environ 1,6 % d'inflation par an. Christophe DUFOUR rappelle que le groupe de travail sur les licences avait fait une proposition sur un changement de grille notamment sur les licences famille et qu'il trouve dommage que nous n'ayons pas envisagé cette proposition dès 2027. La présidente informe qu'elle préfère temporiser car ce travail n'était pas totalement abouti notamment techniquement et qu'il convient d'interroger certaines structures à ce sujet pour récolter des avis. (Voir annexe).

Christophe DUFOUR estime qu'augmenter le tarif de la licences Jeunes serait une erreur et qu'il vaudrait mieux agir sur le tarif 2^e adulte. La majorité pense que le tarif Jeunes est actuellement bas et qu'il n'a pas été revalorisé lors de la précédente évolution. Plusieurs propositions sont faites sans consensus. Marie-José DUBOËL précise que pour l'équilibre des comptes 2028 il convient d'entamer une augmentation des tarifs pour qu'elle soit progressive (elle rappelle que l'ajustement 2026-2027 se fait grâce à la vente du centre " Quatre vents "). Elle soumet donc une augmentation de 2 € pour tous.

Le Comité directeur est-il d'accord pour une augmentation de 2 € pour tous ?

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	13 Aurélien CHABERT, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Joëlle RAOULT, Denis VITIEL.	4 Martine CANO Ghislaine CHARTON Aurélien HENRY Antoine RACHMUEHL	2 Christophe DUFOUR Claude-Hélène YVARD

3) MANIFESTATIONS

3.1 Concentration des familles 2027

Le CoDep Aube propose une concentration des familles à la Pentecôte 2027 dans le secteur de la forêt d'Orient. Le dossier est en cours de finalisation.

3.2 Cyclomontagnardes

Aurélien CHABERT présente un premier bilan des Cyclomontagnardes 2026. Le nombre total d'inscrits reste à peu près stable par rapport à 2024, malgré deux manifestations supplémentaires. La moyenne par manifestation baisse donc sensiblement. Deux événements ont été annulés suite à la canicule Luchon/Bayonne et la Cyclomontagnarde des Vosges. Concernant ces annulations, il a été demandé une aide financière par la Fédération. Le comité directeur n'est pas contre sous réserve de recevoir les éléments financiers permettant de justifier des frais restants non remboursables.

En 2027, cinq manifestations sont au calendrier et testeront le nouveau cahier des charges et les prestataires de géolocalisation. L'ouverture des inscriptions est prévue au 1^{er} Octobre.

Une réunion est prévue mi-octobre pour réfléchir à l'avenir de ces organisations, quelles portabilités, faut-il changer le calendrier ? Il existe beaucoup de manifestations concurrentes dont certaines sont appuyées par des entreprises de communication.... Si nos organisations se font plus tôt dans la saison, elles pourraient devenir les événements de préparation de la saison.

3.3 Semaines fédérales 2029 et 2030

Deux courriers d'intention pour l'organisation d'une Semaine fédérale sont arrivés pour 2029 (Aisne) et 2030 (Aveyron).

4) NUMÉRIQUE

4.1 Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Compte-tenu des derniers piratages de fédérations et des contrôles de la CNIL et après plusieurs visios à ce sujet, le CNOSF a fait parvenir ses recommandations en matière de cyber-sécurité et de protection de nos données. Nous devons montrer que nous sommes dans une dynamique d'amélioration dans ce domaine. Christophe DUFOUR, assisté de Pierre-Antoine MORIN (salarié, chef de projet web) présente le dossier réalisé sur ce sujet et les projections d'actions.

Pour faciliter le suivi, les actions à mener ont été réparties sur trois grands pôles :

Axe 1 - Trouver un Délégué des données personnelles (DPO) – Faire un audit de conformité – S'assurer de faire signer une charte aux élus, puis aux structures, puis aux licenciés.

Axe 2 - Tenir un registre des traitements – Déterminer une durée de conservation des données – Justifier la conservation

Axe 3 - L'authentification – Cadrer les prestataires – Auditer les hébergements de nos données – Minimiser nos données – Établir une procédure de gestion de crise – Supprimer les données sensibles – Anonymiser autant que possible nos données.

Sur chaque axe, des niveaux d'urgence ont été définis.

AXE 1 : la première mesure à prendre est de trouver un DPO. Ce rôle ne peut être tenu ni par un salarié, ni par un bénévole. Même si une mutualisation avec d'autres fédérations serait envisageable, ce fonctionnement peut être compliqué à mettre en place et il semble préférable de maîtriser le consultant pendant l'ensemble du contrat. Ce type de contrat est onéreux mais nous avons une obligation de mise en place.

Le Comité directeur est-il d'accord pour choisir un DPO indépendant (enveloppe estimée entre 10 et 20 000 €)

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	Unanimité *		

AXE 2 : le projet d'IAM (gestion des identités) offrira à chaque licencié un compte unique pour accéder à tous les services numériques de la Fédération : espace licencié, application FFVélo+, outils des clubs... Plus simple pour les adhérents, plus sûr pour leurs données, et conforme au RGPD !

Afin de sensibiliser les structures à ce changement, une newsletter est en préparation. L'objectif serait de pouvoir basculer sur cette nouvelle procédure début octobre afin qu'une majorité puisse en prendre la mesure et éviter l'étau sur la période décembre/janvier. Il semble préférable de ne pas prévenir les licenciés en direct. Chaque structure devra servir de relai sur cette communication.

Le Comité directeur est-il d'accord sur cette procédure ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

AXE 3 : le point le plus facile à mettre en place est la suppression d'extraction des données. En effet, aujourd'hui les élus de nos structures ont accès à un certain nombre de données dites sensibles via ces extractions ; ces données circulent sur les ordinateurs et ne sont donc plus tracées. En amont il convient de trouver un outil partagé sécurisé où certaines données choisies seraient déposées.

Le Comité directeur est-il d'accord pour proposer un outil de relai en contrepartie de la suppression des données ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

4.2 Suivi des projets informatiques

Christophe DUFOUR assisté de Pierre-Antoine MORIN présente un point d'avancement sur les projets informatiques annoncés lors des dernières réunions. Les points suivants sont d'ores et déjà terminés :

- nouveau site web des newsletters (elles sont consultables sur newsletter.ffvelo.fr,
- développement de l'application FFVélo+,
- développement de l'application de gestion du Bike Challenge,
- site web jeunes,
- modification du site du Centre national de formation du vélo,
- nettoyage et mise à jour des noms de domaines,
- migration de Cyclo-Mag,
- réaménagement de l'espace kit de communication : kitcommunication.ffvelo

5) TOURISME**5.1 Changement de site BCN/BPF (Manche)**

À la demande du CoDep de la Manche, la ville de Saint-Lô est privilégiée pour les aspects historiques ; elle dispose d'une offre plus large en matière de commerces, d'hébergement, de restauration et de services ouverts tout au long de l'année facilitant l'accueil des cyclotouristes. Il est proposé qu'elle remplace désormais Condé-sur-Vire.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	16 Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.	0	3 Aurélien CHABERT, Christophe DUFOUR, Aurélie HENRY

6) JEUNES**6.1 Organisations nationales**

Bike camp : a été organisé au lac de Madine (55) et a réuni un peu plus de 300 jeunes. Une très belle organisation.

À ce jour, aucune candidature pour 2027.

Bike aventure : trop peu de participants. Revoir le concept et s'interroger sur le peu de participation.

Paris-Brest-Paris des jeunes 2027 : en préparation avec 50 places possibles et 13 encadrants sur 13 jours.

6.2 Règlementation séjours mineurs

Les séjours jeunes réservés aux mineurs organisés par nos structures fédérales doivent répondre aux règles applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM) telles que définies au sein du Code de l'action sociale et familiale et du Code du sport. À ce jour il n'y a pas de règlement fédéral officiel validé en Comité directeur. Il existe un tableau de synthèse qui reprend les conditions dans lesquelles il est obligatoire de déclarer le séjour auprès des services de l'État et les diplômes requis pour exercer les fonctions de directeur de séjour et d'encadrant officiel et des explications sommaires sur les devoirs.

Des accidents se sont produits ces dernières années lors de stages ou séjours sportifs organisés par les structures fédérales, notamment celui qui a entraîné le décès d'un jeune rugbyman ; la fédération de rugby a été mise en examen en tant que personne morale pour homicide involontaire.

Il est important que notre Fédération se dote d'un véritable règlement fédéral séjours jeunes qui édicte les règles que les structures organisatrices doivent respecter impérativement. L'absence de règlement engagera la responsabilité de la Fédération en cas d'accident et les contrôles vont être renforcés. Un nouveau règlement sera donc proposé en Comité directeur prochainement.

7) SPORT NATURE

7.1 Rencontres labels FFVélo

L'organisation pour les « Rencontres labels FFVélo » qui aura lieu à Vierzon les 3 et 4 novembre prochains se poursuit. L'avancement du projet est présenté par Baptiste DUPUIS. Il est prévu d'animer ce congrès autour de conférences et de tables rondes sur les sujets des labels, de l'activité gravel et de l'accessibilité. L'ordre du jour complet devrait être finalisé prochainement.

Des invitations ont été lancées cet été vers nos labellisés et vers nos structures (30 retours à ce jour). Les relances sont prévues sous peu.

Les membres du Comité directeur pourront être sollicités pour participer aux tables rondes et/ou éventuellement pour tenir un stand.

7.2 Rencontres labels FFVélo

Alain DUMAS présente les candidatures reçues dans le cadre du label Vertes Tout-Terrain 2027 – trois candidatures ont été refusées.

- Beau mollet - 17/01 - Vélizy (78)
- Rando des trois plateaux - 14/03 - Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)
- Brive-Rocamadour - 20-21/03 - Brive-la-Gaillarde (19)
- Bol d'air de Printemps - 04/04 - Dijon (21)
- Transmillevaches - 08/05 - Peyrat-le-Château (87)
- Tarusate - 09/05 - Tartas (40)
- Pente et Côte - 16/05 - Bourgueil (37)
- Coublevitaine - 22/05 - Coublevie (38)
- Raid les Roc'h du sillon - 29/05 - Fay-de-Bretagne (44)
- Les Roc'h des monts d'Arrée - 11-12/09 - Huelgoat (29)
- La Transvolcanique - 18-19/09 - Blanzat (63)
- La Royale - 25-26/09 - Saint-Laurent-Nouan (41)

Le Comité directeur est-il d'accord pour attribuer le label Verte-Tout-Terrain à ces manifestations ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

8) COMMUNICATION

8.1 Salon " Nature is bike "

Nature is bike, l'évènement national gravel le plus important. " Destination Angers ", l'organisateur, a sollicité la Fédération dans le cadre d'un projet de partenariat. Cet échange permettrait de nous offrir de la visibilité et la possibilité de promouvoir le Pass'Vélo (3 000 participants dont 70 % de non licenciés.).

Il est demandé d'étudier la faisabilité d'une remise plus importante pour la participation de nos licenciés. Aurélien CHABERT estime que la pratique gravel est en développement et qu'il ne faudrait pas rater le virage sachant que c'est une pratique qui attire les féminines.

De plus, dans la mesure où il n'y a aucun enjeu financier en dehors de notre présence sur site, l'engagement reste maîtrisé.

Le Comité directeur est-il d'accord pour finaliser le projet de partenariat sur trois ans ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
17	Martine CANO, Aurélien CHABERT, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Aurélie HENRY, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUEHL, Joëlle RAOUT.	0	2 Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.

8.2 Salon " Paris rando nature "

La première édition de ce salon parisien a eu lieu en janvier 2026. La Fédération a participé avec une prise en charge exceptionnelle de 50 % des frais aux côtés du comité régional Île-de-France.

En 2027 (22 au 24 janvier 2027, au parc floral de Paris), les organisateurs ont comme ambition d'avoir notre Fédération en partenaire aux côtés de la Fédération de randonnée pédestre.

Malgré un retour très positif sur la fréquentation de ce salon pour une première édition, le CoReg Île-de-France n'est pas favorable à participer financièrement pour cette deuxième édition. Ce salon est présenté comme un événement local et non national et devrait être porté sur le plan fédéral par le CoReg. La Fédération ne peut pas se substituer au CoReg ; ceci peut créer un précédent et d'autres CoReg pourraient nous solliciter pour d'autres salons régionaux.

Le Comité directeur est-il d'accord pour participer au salon " Paris rando nature " ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	5 Aurélien CHABERT, Alain DUMAS, Aurélie HENRY, Denis VITIEL, Brigitte LAMOULLER	7 Lydie CHÉNOT, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Nicolas ÉDUIN, Philippe GREFFE, Claudine LECESTRE, Claude-Hélène YVARD	7 Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Stéphane GIBON, Joëlle RAOUL, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL,

Le projet n'est pas retenu.

9) MIXITÉ

9.1 Séminaire

L'organisation du séminaire mixité au FIAP à Paris se précise. Les lieux ont été visités. Suite à l'envoi du questionnaire, 47 personnes se sont manifestées et ont répondu favorablement pour leur potentielle présence. Plusieurs thèmes seront à aborder dont notamment le développement de la pratique des féminines et la gouvernance dans le cadre de la parité. Le programme reste à finaliser. Un budget a été établi prenant en compte la salle, une nuitée en chambre double, les repas et les déplacements.

Le Comité directeur est-il d'accord pour la réalisation du séminaire au FIAP pour un budget de 20 000 € ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

- La charte " Label mixité ", adoptée lors des réunions précédentes doit être mise en forme. Elle devra être proposée à l'acceptation aux clubs lors de la réaffiliation 2027. La coche sera facultative. L'acceptation de la charte permettra aux clubs mixtes qui se sont déclarés d'être identifiés sur les sites web de la Fédération; ils auront la possibilité de télécharger le bloc marque " Label mixité " et de l'apposer sur toute leur communication.

9.2 " Ensemble à vélo "

Gilles LAVANDIER, vice-président du CoReg Aquitaine, est présent en visio pour nous présenter la candidature du CoReg pour l'organisation du prochain événement " Ensemble à vélo " en 2028. Sous l'impulsion de la présidente de la Nouvelle-Aquitaine, un dossier de candidature a été envoyé à la Fédération pour proposer la ville de Bordeaux. Lors du premier semestre 2026, la ville de Bordeaux a été contactée pour accueillir le rassemblement et a adressé un retour très positif. La date retenue est le 4 juin 2028 pour être en corrélation avec la journée mondiale du vélo.

Concernant l'évènement, le samedi après-midi sera réservé à l'accueil des voyages itinérants au jardin public de Bordeaux avec une immense zone pour le pique-nique du dimanche, des espaces pour des stands, un espace médical, un podium. Pour l'accueil, un accord des services espaces verts de Bordeaux a été utile. Le dimanche sera la randonnée « grande parade », 13 km via de larges pistes cyclables (un défilé dans les rues n'est pas envisageable compte-tenu du passage du tramway), avec un tour des ponts de Bordeaux et un départ Place des Quinconces où pourront stationner les véhicules accompagnateurs. La réservation des hébergements sera à faire directement par les participants avec un large choix possible.

Lydie CHÉNOT interroge Gilles LAVANDIER sur plusieurs points :

- quel serait l'engagement de la ville de Bordeaux en matière logistique mais aussi en termes de communication. La manifestation doit toucher le public bordelais. Les médias presse et télévision devront donner à l'évènement une visibilité extérieure afin que l'évènement rayonne ? À ce stade, des discussions sont engagées mais le vote du Comité directeur était nécessaire pour faire avancer les échanges. La présidente propose d'organiser une rencontre pendant le salon des Maires les 24-25-26 novembre prochains afin de donner de la densité à la démarche ;
- concernant le développement durable, le projet doit intégrer ce volet. Un label extérieur, délivré par exemple dans un cadre régional ou départemental, renforcerait la crédibilité de la manifestation. Gilles LAVANDIER en prend note ;
- au-delà de l'évènement, pourrait-on envisager d'y associer une action solidaire. Elle pourrait soutenir une association locale ou des enfants en situation de handicap. L'exemple d'un reversement de 0,50 € lors des inscriptions a été donné. Gilles LAVANDIER en fera part au reste de l'équipe organisatrice.

La présentation du projet étant terminée, la candidature de Bordeaux est soumise aux votes.

Le Comité directeur est-il d'accord pour accepter la candidature de Bordeaux pour l'évènement " Ensemble à vélo " 2028 ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

La présidente précise que ce sera l'évènement national 2028 même s'il est organisé localement. Le CoReg Nouvelle-Aquitaine portera le projet. La Fédération apportera son soutien sans se substituer aux organisateurs. La communication fédérale devra intervenir dès le démarrage. Le site créé précédemment pour l'édition de Paris pourrait être repris. Le dossier de presse devra mêler les éléments locaux et l'histoire des éditions précédentes.

Plusieurs pôles sont à contrôler :

- communication : dossier de presse, logo, site et coordination avec les médias,
- budget : intégration de l'évènement au budget 2027-2028,
- voyages itinérants et mixité : organisation des arrivées et mobilisation des publics,
- sécurité : parcours, déclaration de manifestation, police et secours,

- institutions : relations avec la mairie, la préfecture et les collectivités,
- assurance : couverture des participants, annulation et statut des non-licenciés (l'expérience des éditions précédentes montre que des groupes de non-licenciés se constituent pour rallier l'évènement, il faut trouver une solution pour les capter).

Compte-tenu de ces points, plusieurs élus seront associés au projet : Marie-José DUBOËL, Nicolas ÉDUIN, Joëlle RAOUL, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD ainsi que la DTN Isabelle Gautheron.

10) FORMATION

10.1 Séminaire des délégués régionaux

Il se déroulera les 14 et 15 novembre au siège fédéral.

10.2 Plateforme E-learning

Dans la continuité de la réforme de la formation, la CNF a poursuivi l'avancement du projet. Sur ce début d'année 2026, on note une croissance de licenciés formés. Cette croissance est liée à la dématérialisation des contenus théoriques qui a levé les freins logistiques et permis une montée en compétence sur les formations des éducateurs. La prochaine étape de la réforme est désormais la mise en place de la plateforme E-Learning. La Fédération se doit donc de choisir une solution de gestion de l'apprentissage (Learning management system ou LMS) capable de :

- absorber la croissance des volumes ;
- structurer les parcours Initiateur / Moniteur / Dirigeant ;
- garantir une homogénéité nationale ;
- accompagner les DRF/DDF dans la transition numérique ;
- offrir un espace unique pour les clubs, EFV, éducateurs et dirigeants.

La CNF a approché APOLEARN, société française dont les données sont hébergées en France et dont certains modules sont déjà raccordés à notre outil de gestion de licences. Les modules d'e-learning pourront être proposés aux malvoyants et aux malentendants. Chaque session représente un jeton par personne. Plusieurs « forfaits » sont possibles sur le devis en fonction du nombre de jetons à prévoir (tarif dégressif). Les jetons achetés et non consommés sont reportés l'année suivante.

Le devis a été établi ainsi :

- développement informatique APOLEARN : 2 000 € HT ;
- abonnement annuel : 2 000 € HT ;
- pack de 3 000 jetons à 6 € : 18 000 € HT ;
- assistance IA annuelle : 1 500 € HT ;
- formation deux jours : 2 400 € HT.

Le Comité directeur est-il d'accord sur la mise en place de cette plateforme APOLEARN et sur le devis avec une package de jetons à 6 € ?

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	17 Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Lydie CHÉNOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Christophe DUFOUR, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Stéphane GIBON, Philippe GREFFE, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOUL, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.	0	1 Aurélie HENRY

Aurélien CHABERT absent en salle, non votant.

11) DÉVELOPPEMENT DURABLE

11.1 Charte nationale

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur cet axe. La Fédération doit intégrer le concept de développement durable et de défense de l'environnement dans toutes ses actions. Stéphane GIBON présente un guide méthodologique de ce qui pourrait être fait sur nos manifestations à label. Il s'agit d'inscrire le cyclotourisme dans l'avenir.

Le guide a été réalisé autour de six grands objectifs :

- la mobilité durable
- l'alimentation
- les déchets et ressources
- l'énergie et le climat
- l'eau et la biodiversité
- la gouvernance.

Dans chaque objectif, des actions sont proposées selon trois niveaux de label avec des indicateurs :

- le minimum à mettre en place,
- les actions de bonnes pratiques
- et le modèle exemplaire,

L'idée serait de sensibiliser nos organisateurs mais pas de rendre l'application de ce guide obligatoire qui s'intitulerait " Mémento ". Une réflexion supplémentaire doit être menée pour donner des outils aux structures (par exemple pour l'organisation du co-voiturage notamment).

Compte tenu des objectifs fédéraux, il est proposé de sortir les annexes et/ou paragraphes liés au développement durable de la Charte des organisations et du Règlement type des manifestations.

Le Comité directeur est-il d'accord pour la mise en place de ce Mémento sur le développement durable ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

12) ASSURANCE

- Un point sur l'accidentologie à la Semaine fédérale 2027 : 74 transports vers l'hôpital dont 37 malaises. Aucun risque vital enregistré.
- Une réunion avec l'assureur AIAC a eu lieu le 2 septembre pour faire un point sur le contrat et évoquer les évolutions à venir.

13) SÉCURITÉ

13.1 Port du casque

Denis VITIEL interpelle le Comité directeur sur certaines communes dont le maire rend désormais le port du casque obligatoire ; par ailleurs la Fédération reçoit des demandes sur le sujet de la part des licenciés ou des structures. Nous devons nous positionner sur ce point. À ce stade, la Fédération ne souhaite pas se substituer au législateur. Les efforts de pédagogie ont porté leurs fruits et la majorité de nos licenciés porte déjà le casque. Nous ne pouvons que fortement le conseiller. Il est important de rappeler qu'en l'absence de loi, des recours peuvent être engagés contre les arrêtés municipaux des mairies concernées.

Le Comité directeur est-il d'accord pour ne pas changer sa position sur le port du casque ?

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité *		

14) INFOS DIVERSES

14.1 Bourse du jeune voyageur

- Le projet soutenu est celui de Simon DIDIERJEAN « Du Cap nord à Cap town » avec une première partie déjà réalisée : un aller-retour à vélo de France au Cap nord ; un suivi avec des écoles est en cours.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	15 Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Lydie CHENOT, Patrice DELGA, Marie-José DUBOËL, Alain DUMAS, Nicolas ÉDUIN, Philippe GREFFE, Brigitte LAMOULLER, Claudine LECESTRE, François PRÉTOT, Antoine RACHMUHL, Joëlle RAOUT, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD.	0	1 Stéphane GIBON

Ce vote a été réalisé par Internet : trois non votants : Aurélien CHABERT, Christophe DUFOUR, Aurélie HENRY.

- Notre boursier Florian MARTIN a été retenu par le festival " Tous en selle " pour son film « Michi, l'aventure de Paris à Tokyo à vélo » ; le voyage soutenait la lutte de l'ONG « Action contre la faim ». Il est évoqué de diffuser son film pendant l'Assemblée générale à Nancy.

14.2 Concours photo

Thème retenu pour le concours 2027 : Le Lavoir

La commission photo rappelle qu'elle est toujours preneuse de clichés pour alimenter la photothèque à condition qu'ils soient supérieurs à 1 Mo.

14.3 Collectif " Mon vélo est dans le train "

Une réunion s'est déroulée cet été. Le dossier est suivi par François PRÉTOT.

NOUVEAUX TARIFS 2027 - CLUBS

RÉ-AFFILIATION

70 € (cotisation fédérale 35 € + abonnement revue 35 €)

AFFILIATION

35€ (cotisation fédérale : gratuite + abonnement revue 35 €)

	CATÉGORIE DE LICENCE	COTISATION FÉDÉRALE	MINI-BRAQUET ⁽¹⁾		PETIT-BRAQUET ⁽²⁾		GRAND-BRAQUET ⁽³⁾		ABONNEMENT REVUE
			Assurance	Total licence	Assurance	Total licence	Assurance	Total licence	
	ADULTE PLUS DE 25 ANS	32,50 €	24,50 €	57,00 €	26,50 €	59,00 €	76,50 €	109,00 €	
	ADULTE 18-25 ANS	16,00 €	24,50 €	40,50 €	26,50 €	42,50 €	76,50 €	92,50 €	
	MINEUR MOINS DE 18 ANS (LICENCE EFV)	15,50 €	-----	-----	OFFERTE PAR ARÉAS	15,50 €	50,00 €	65,50 €	
FAMILLE	1 ^{ER} ADULTE PLUS DE 25 ANS	32,50 €	24,50 €	57,00 €	26,50 €	59,00 €	76,50 €	109,00 €	+ 35 €
	2 ^E ADULTE PLUS DE 25 ANS	17,00 €	24,50 €	41,50 €	26,50 €	43,50 €	76,50 €	93,50 €	
	ADULTE 18-25 ANS	16,00 €	24,50 €	40,50 €	26,50 €	42,50 €	76,50 €	92,50 €	
	MINEUR 7 ANS ET PLUS	10,00 €	13,00 €	23,00 €	14,00 €	24,00 €	64,00 €	74,00 €	
	MINEUR MOINS DE 7 ANS	OFFERTE PAR LA FÉDÉRATION	-----	-----	OFFERTE PAR ARÉAS	-----	50,00 €	50,00 €	

(1) **MINI-BRAQUET** : Responsabilité civile + Défense recours. (2) **PETIT-BRAQUET** : Mini-braquet + Accident corporel et Rapatriement. (3) **GRAND-BRAQUET** : Petit-braquet + dommage au vélo.

GARANTIES	MINI-BRAQUET	PETIT-BRAQUET	GRAND-BRAQUET
RESPONSABILITÉ CIVILE	OUI	OUI	OUI
RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE	OUI	OUI	OUI
ACCIDENT CORPOREL	NON	OUI	OUI
ASSURANCE RAPATRIEMENT	NON	OUI	OUI
DOMMAGE AU CASQUE	NON	OUI	OUI
DOMMAGE VÉLO	NON	NON	OUI
DOMMAGE GPS ⁽¹⁾	NON	NON	OUI
DOMMAGE ÉQUIPEMENTS VESTIMENTAIRES	NON	NON	OUI

(1) Les smartphones sont exclus de la formule Grand-braquet.



Responsables : Lydie CHÉNOT et Martine CANO - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du Comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaires, présidents de Comités régionaux et départementaux, présidents de clubs, représentants départementaux élus des membres individuels.

Présidents d'honneur : Jean-Michel AUTIER, Dominique LAMOULLER.